

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 431

présenté par
M. Hetzel et M. Tian

ARTICLE 4

Après le mot :

« connaissances »

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« et les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les références à la culture est redondante. La culture fait partie des connaissances. Par ailleurs, la référence à la société de l'information et de la communication est trop restrictive. Il vaut bien mieux parler de société contemporaine.